



Conseil Municipal
Du 29 septembre 2009

L'ORANGERIE
Tarifs de location au 1^{er} janvier 2009

Monsieur BRAVARD expose ce qui suit :

Demandes privatives et associatives : SAINTE ADRESSE			
<u>Location supérieure à 3 heures</u>	39,20 €	<u>Location inférieure à 3 heures</u>	19,00 €
Forfait nettoyage obligatoire	18,00 €	Forfait nettoyage obligatoire	18,00 €
Forfait location tables et chaises	20,00 €	Forfait location tables et chaises	20,00 €
TOTAL	77,20 €	TOTAL	57,00 €

Demandes privatives et associatives : EXTERIEURES			
<u>Location supérieure à 3 heures</u> (vin d'honneur, anniversaire)	161,20 €	<u>Location inférieure à 3 heures</u> (réunion, assemblée...)	82,40 €
Forfait nettoyage obligatoire	18,00 €	Forfait nettoyage obligatoire	18,00 €
Forfait location tables et chaises	20,00 €	Forfait location tables et chaises	20,00 €
TOTAL	199,20 €	TOTAL	120,40 €

• Caution (salle + tables + chaises) : 500,00 €

• Toute location s'accompagne de la production d'une police d'assurance et du versement d'une caution (par chèque, qui sera encaissé s'il y a constatation de dégradations éventuelles).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à la MAJORITE

Publication le : 30 septembre 2008

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrice GELARD



Conseil Municipal
Du 29 septembre 2009

Espace SARAH BERNHARDT
Tarifs de location au 1^{er} janvier 2009

Monsieur BRAVARD expose ce qui suit :

Demandes privatives et associatives de Sainte-Adresse					
Location à la journée					
	Salle de spectacle + hall	Hall	Hall + salle annexe	Salle annexe (salle de danse)	Salle annexe (foyer des anciens)
Tarif de location	331,80 €	170,10 €	250,60 €	80,70 €	Location à la demi-journée : 40,00 €
Forfait tables et chaises	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait nettoyage obligatoire	88,70 € (53,20€ + 35,50 €)	35,50 €	71,00 € (35,50€ x 2)	35,50 €	35,50 €
Prestation technicien son et lumière	262,70 €	----	----	----	----
Caution (salles et tables et chaises)	3.000€	1.000 €	1.500 €	500 €	500 €
Demandes privatives et associatives extérieures					
Location à la journée					
	Salle de spectacle + hall	Hall	Hall + salle annexe	Salle annexe (salle de danse)	Salle annexe (foyer des anciens)
Tarif de location	663,50 €	340,00 €	501,20 €	162,30 €	Location à la demi-journée : 80,00 €
Forfait tables et chaises	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Forfait nettoyage obligatoire	88,70 € (53,20€ + 35,50€)	35,50 €	71,00 € (35,50€ x 2)	35,50 €	35,50 €
Prestation technicien son et lumière	262,70 €	----	----	----	----
Caution (salles et tables et chaises)	3.000€	1.000 €	1.500 €	500 €	500 €

Pour la location de la salle de spectacle, je vous propose de distinguer deux cas de figure :

1^{er} cas : une location incluant la mise à disposition gratuite de matériel dit de base à savoir :

- une console lumière manuelle
- deux projecteurs 1 KW à focales variables
- huit projecteurs type « part » à focales fixes
- un micro type discours, un amplificateur et deux enceintes

2^{ème} cas : une location comprenant le prêt d'un matériel plus élaboré correspondant à la liste suivante :

- un ensemble de projecteur
- une console lumière programmable
- une table de mixage
- un amplificateur, des enceintes, un lecteur CD/cassettes
- un jeu de quatre micros dont un HF

Cette option de location impliquera la présence d'un agent de la commune qualifié pour veiller à la bonne utilisation de ce matériel sophistiqué.

Toute location s'accompagne de la production d'une police d'assurance et du versement d'une caution (par chèque, qui sera encaissé s'il y a constatation de dégradations éventuelles).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à la MAJORITE

Publication le : 30 septembre 2008

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrice GELARD



Espace SARAH BERNHARDT
Tarifs de location au 1^{er} janvier 2009

Locations aux Sociétés Privées	Tarif unique (en fonction des salles louées) - pas de distinction entre les sociétés ayant leur siège social sur Sainte-Adresse et celles et celles implantées en dehors de la ville
Locations aux Associations à vocations humanitaires et les clubs services	<ul style="list-style-type: none">• 157,60 € pour le hall et la salle annexe (nettoyage et prêt de tables et de chaises inclus)• 262,70 € pour le hall, la salle annexe et la salle de spectacle (nettoyage et prêt de tables et de chaises inclus)
Locations aux Associations subventionnées par la ville qui ont leur siège social sur la commune	Gratuité hors week-end - forfait nettoyage payant
Locations aux Associations participant à l'organisation du Téléthon	Est accordé, à titre gratuit, pour les répétitions, le prêt de la salle de spectacle ainsi que les autres locaux, dans le cadre nécessaire à l'organisation du Téléthon et ce uniquement du lundi au vendredi midi précédant le spectacle
Locations aux employés communaux en activité, ou retraités	Bénéficient une fois par année civile du prêt du hall et de la salle annexe - forfait nettoyage payant - réservation de la salle 6 mois au moins avant la date souhaitée
Locations aux écoles maternelles et primaires, privées et publiques de la commune	Gratuité totale (nettoyage et prêt de tables et de chaises inclus)

Je vous propose de vous prononcer en faveur de ce dispositif qui est bien entendu loin d'être figé et qui pourra à l'avenir évoluer en fonction des utilisations constatées.

Toute location s'accompagne de la production d'une police d'assurance et du versement d'une caution (par chèque, qui sera encaissé s'il y a constatation de dégradations éventuelles).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à la MAJORITE

Publication le : 30 septembre 2008

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrice GELARD